



Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux sont solidaires de ceux en défense collective des droits – tous les groupes méritent plus que des tapes dans le dos !

Montréal, le 4 février 2026 – La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles appuie les organismes qui participent à la semaine de grève et de mobilisation coordonnée par le Regroupement des organismes en défense collective des droits (RODCD). Cette mobilisation du mouvement est rendue nécessaire face au silence et à l'inaction de la ministre responsable de la Solidarité sociale et de l'Action communautaire, Mme Chantal Rouleau, et du gouvernement de la CAQ, afin de régler le sous-financement endémique des organismes en défense collective des droits (DCD). Bien que nous arrivions bientôt à la fin du Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC) 2022-2027 et que nous entamons une année électorale, la ministre continue de ne répéter que les engagements du budget 2022.

Les sommes engagées dans le cadre du PAGAC étaient très inégalement réparties entre les secteurs de l'action communautaire autonome. Les groupes du secteur de la DCD ont été gravement négligés, et ce fut également le cas de ceux de la santé et des services sociaux. Le gouvernement continue toujours de refuser un mécanisme d'indexation des subventions à la mission globale des groupes de DCD, les exposant ainsi à un appauvrissement continu, année après année. La Table est très heureuse que la campagne *Les Droits ça se défend collectivement*, à l'instar d'une large partie du mouvement communautaire autonome, utilise l'outil qu'elle a créé pour sa revendication : l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC).

Ce refus d'indexer et de rehausser les subventions s'inscrivent dans un contexte de désengagement de l'état et de nombreuses attaques contre le filet social alourdissant la charge de travail de la majorité des groupes et causant de l'insécurité. « Depuis quelques années, les exigences administratives envers les groupes ne font qu'augmenter. On n'a qu'à penser aux nouvelles règles du Registraire des entreprises et à celles de la Loi 25 pour constater combien le quotidien des groupes est occupé par de la bureaucratie, sans oublier les attaques qui touchent particulièrement les groupes de DCD par le Projet de loi 7», souligne Stéphanie Vallée, présidente de la Table.

Nous amorçons la dernière année du PAGAC. Il s'agit d'une opportunité à ne pas manquer pour reconnaître tous les secteurs d'activités de l'ACA en garantissant des ressources optimales à tous les groupes. « Les droits de la personne étant liés et interdépendants, il faut que tous les secteurs d'activité de l'ACA soient bien financés pour que le mouvement soit solide. Tous les groupes communautaires autonomes ont besoin de compter sur des équipes

stables et en nombre suffisant pour que leur mission soit pleinement réalisée. On n’y échappe pas, le financement demeure le fond du problème », rappelle Mercédez Roberge, coordonnatrice de la Table.

La Table est solidaire des groupes de défense collective des droits : ils méritent mieux que de belles paroles et des tapes dans le dos et leur mouvement de grève est justifié. Pour réellement protéger l’autonomie communautaire, il faut que le gouvernement injecte 2,6G\$ pour les subventions à la mission globale des 4500 organismes, incluant 155M\$ pour ceux œuvrant en DCD et 1,7G\$ pour ceux œuvrant en santé et services sociaux.

-30-

SOURCE

Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB)

Renseignements :

Pour informations et demandes d’entrevues : Jacinthe Messier, Responsable de la mobilisation et des communications à la TRPOCB, info@trpocb.org ; 438-870-3271

Pour consulter ce communiqué de presse en ligne : <https://trpocb.org/communiquer-solidarite-dcd/>

À propos

- Stéphanie Vallée est co-coordonnatrice [de l’R des Centres de femmes du Québec](#) et présidente de la Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles
- Mercédez Roberge est coordonnatrice de la [Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles](#)



Fondée en 1995, la Table des regroupements provinciaux d’organismes communautaires et bénévoles (TRPOCB) est [formée de 47 regroupements nationaux](#), rejoignant plus de 3 000 groupes communautaires autonomes à travers le Québec. Ce sont, par exemple, des maisons de jeunes, des centres de femmes, des cuisines collectives, des maisons

d'hébergement, des groupes d'entraide, des centres communautaires, des groupes qui luttent contre des injustices ayant des répercussions sur la santé. Ceux-ci représentent les ¾ des organismes communautaires autonomes du Québec et abordent la santé et les services sociaux sous différentes perspectives (femmes, jeunes, hébergement, famille, personnes handicapées, communautés ethnoculturelles, sécurité alimentaire, santé mentale, violence, périnatalité, toxicomanie, etc.).



La Table coordonne de plus [la campagne CASSH \(Communautaire autonome en santé et services sociaux — Haussez le financement\)](#). Lancée le 17 octobre 2017, cette campagne vise l'amélioration substantielle du Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), au bénéfice de plus de 3 000 organismes communautaires autonomes subventionnés par le MSSS. [Les revendications de la campagne CASSH](#) sont : l'atteinte de l'équité de financement et de traitement partout au Québec, notamment par l'application de seuils planchers communs et adaptés aux OCASSS, l'indexation annuelle des subventions en fonction de l'Indice des coûts de fonctionnement du communautaire (ICFC) et l'ajout de 1,7 G\$ à l'enveloppe annuelle du PSOC (mission globale).

Pour plus d'informations :

trpocb.org | facebook.com/TableDesRegroupements | info@trpocb.org

trpocb.org/campagneCASSSH | facebook.com/campagneCASSSH | casssh@trpocb.org

514-844-1309, 1 rue Sherbrooke Est, Montréal, QC, H2X 3V8